



# COMMUNE DE WEMMEL

## Conseil communal Jeudi 18 octobre 2012

### Décisions

[www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)

Application de l'article 252 du décret communal

- Présents :** M. Carpriau Bernard, président-échevin, M. Andries Christian, bourgmestre, M. Van Langenhove Marcel, M. Mertens Roger, M. Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, échevins, M. Verhasselt Jan, M. Noltincx Didier, M. Coomans de Brachène Thierry, M. De Visscher Raf, M. Galluccio Roberto, M. Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, M. De Lille Robert, Mme Dewell Nathalie, Mme Van Baden Lucia, M. Stubbe Alain, M. Mombeek Thierry, M. Vervloet Marc, Mme Eliane Van den Bossche, conseillers, et Mme De Taeye Katrien, secrétaire
- Excusés :** Mme Van Cauwenberghé, Mme Sarels Jeannine, M. Verbist Eugène.

Le président ouvre la séance.

La secrétaire donne lecture du P.V. de la séance précédente, qui est approuvé par le Conseil À L'UNANIMITÉ.

### SÉANCE PUBLIQUE

1. Installation d'un nouveau conseiller communal : Mme Eliane Van den Bossche prête entre les mains du président le serment suivant : « Je jure de respecter fidèlement les obligations de mon mandat ». Mme Eliane Van den Bossche est installée en tant que nouvelle conseillère communale.
2. Approbation du compte annuel 2011 de l'ASBL Pro Humanitate : le conseiller Coomans de Brachène commente cette proposition : approuvée par 19 voix pour et 1 abstention (Mme Van Baden Lucia).
3. Modification budgétaire du budget 2012 de la Fabrique d'Eglise Saint-Servais : approuvée par 17 voix pour et 3 contre (Noltincx Didier, Galluccio Roberto, De Lille Robert).
4. Approbation du budget 2013 de la Fabrique d'Eglise Saint-Servais : approuvée par 16 voix pour, 3 contre (Noltincx Didier, Galluccio Roberto, De Lille Robert) et 1 abstention (Carpriau Bernard).
5. Approbation du budget 2013 de la Fabrique d'Eglise Saint-Englebert : approuvée par 17 voix pour, 2 contre (Galluccio Roberto, De Lille Robert) et 1 abstention (Noltincx Didier).
6. Avenue Dr. Schweitzer/Chaussée Romaine – Approbation des plans et du cahier des charges pour la construction de l'Avenue du Dr. Schweitzer – projet de la SPRL Hooyberghs Projectontwikkeling : l'échevin Vander Voorde commente ce point. Ce point est retiré de l'agenda et ajourné au prochain conseil communal jusqu'à ce que le dossier soit complet. L'ajournement de ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

7. Modification du règlement de roulage complémentaire : l'emplacement des parkings dans différentes rues : l'échevin Mertens commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
8. Règlement de police concernant les heures d'ouverture d'établissements publics : le bourgmestre commente ce point : ce point est rejeté par 9 voix pour, 11 contre (Van Langenhove Marcel, Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, Mme Dewell Nathalie, Mme Van Baden Lucia, Vervloet Marc, Mme Van den Bossche Eliane).
9. Mise à jour du logiciel de la centrale téléphonique et extension aux utilisateurs IP : la secrétaire commente ce point. Le conseiller Vansteenkiste quitte la séance. Ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
10. Approbation du cahier des charges et estimation des coûts pour l'achat de sacs biodégradables : le conseiller Vansteenkiste réintègre la séance. L'échevin Vander Voorde commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
11. Décoration florale 2013 – 2015 de la commune : l'échevin Vander Voorde commente ce point. Il est proposé de modifier la période, en remplaçant « 2013-2015 » par uniquement 2013. Ce point est approuvé par 14 voix pour, 3 contre (De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline) et 3 abstentions (Van Langenhove Marcel, Mme Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan).
12. Ecole communale néerlandophone – Encadrement de l'étude et des activités sportives du mercredi après-midi : l'échevine Van der Straeten commente ce point : est approuvé par 19 voix pour et 1 abstention (Galluccio Roberto).
13. Ecole communale néerlandophone – Adaptation du règlement scolaire concernant les périodes d'inscription : le président commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
14. Ecole communale francophone – Adaptation du règlement scolaire concernant les périodes d'inscription : ce point est approuvé par 18 voix pour et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Mme Van Baden Lucia).
15. Approbation des adaptations au Règlement d'ordre intérieur Snoopy + : l'échevine Van der Straeten commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
16. Reprise du règlement d'ordre intérieur de l'infrastructure sportive communale et des conditions générales de paiement : l'échevin Van Langenhove commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
17. Remplacement du représentant de la liste de fraction W.E.M.M.E.L. auprès :
  - de la Commission mobilité du conseil communal
  - de l'agence locale pour l'emploi
  - de l'organe de gestion de la bibliothèqueMme Eliane Van den Bossche est proposée pour tous les mandats.
18. Nomination de l'administrateur désigné pour le mandat réservé à la commune au sein du Conseil d'administration de l'IWVB : eu égard à la fin de la législature, plus aucun candidat n'est désigné.
19. Approbation de l'accord-cadre d'Haviland : Q&A : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

Cette liste est disponible pour consultation à la maison communale – Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30, et ce jusqu'au 16 novembre 2012.

Wemmel, le 30 octobre 2012

Par ordonnance :  
La Secrétaire  
(s) K. DE TAEYE

Le Président  
(s) B. CARPRIAU